



**FEJ**  
FONDS  
D'EXPÉRIMENTATION  
POUR LA  
JEUNESSE

**« Lutte contre le harcèlement  
de la maternelle au lycée »**

Direction des Services Départementaux de  
l'Éducation Nationale de la Seine-Saint-Denis  
et Conseil général de la Seine-Saint-Denis

**NOTE DE RESTITUTION FINALE  
DU PORTEUR DE PROJET**

Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports  
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative  
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse  
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13  
[www.experimentation.jeunes.gouv.fr](http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr)



## INTRODUCTION

---

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets intitulé « Prévention et lutte contre le harcèlement à l'école » (APSCO4) lancé en octobre 2011 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports  
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative  
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse  
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13  
[www.experimentation.jeunes.gouv.fr](http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr)

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter le rapport d'évaluation remis au Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse par l'évaluateur du projet sur le site [www.experimentation.jeunes.gouv.fr](http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr)



## FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

LUTTE CONTRE LE HARCELEMENT A L'ECOLE / APSCO4_N°09
<b>Titre :</b> Lutte contre le harcèlement de la maternelle au lycée
<b>Objectifs initiaux :</b> L'objectif majeur est de faire diminuer le harcèlement et ses effets négatifs dans les écoles et établissements concernés de deux villes. <ul style="list-style-type: none"><li>• Sensibiliser les différents professionnels à la problématique du harcèlement et à ses conséquences sur le court et long terme tant pour les agressés que pour les agresseurs.</li><li>• Former les professionnels à mettre en œuvre des actions qui permettent de lever les barrages à la révélation des faits et de prévenir les comportements de harcèlement, mais aussi de traiter les situations rencontrées.</li><li>• Créer des synergies entre les différents partenaires agissant sur un territoire donné pour favoriser les échanges d'information sur les situations préoccupantes et mieux organiser le travail collectif sur ces questions.</li></ul>
<b>Public(s) cible(s) :</b> Elèves de 20 établissements scolaires, de la maternelle au lycée, des communes d'Epina-sur-Seine et Aulnay-Sous-Bois, soit 4 500 élèves environ, Personnels Education Nationale : enseignants, assistants d'éducation, infirmières scolaires, assistantes sociales..., Parents
<b>Descriptif synthétique du dispositif expérimenté :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Formation et sensibilisation des professionnels (Education nationale et hors Education nationale) par des conférences, des stages théoriques et pratiques sur harcèlement et le climat scolaire</li><li>• Sensibilisation des parents par des conférences dans le cadre de cafés des parents</li><li>• Sensibilisation des élèves sur les heures de vie de classe</li><li>• Formation à la médiation par les pairs des adultes et élèves</li><li>• Mise en place de protocole de repérage des signes inquiétants</li><li>• Renforcement des partenariats existant avec les professionnels et associations</li></ul>
<b>Territoire(s) d'expérimentation :</b> communes d'Epina-sur-Seine et Aulnay-Sous-Bois
<b>Valeur ajoutée du dispositif expérimenté :</b> La politique de prévention de la violence des différentes institutions porte aujourd'hui principalement sur la sécurisation des espaces scolaires. Il s'agit de changer de point de vue en inscrivant également désormais la prévention de la violence au cœur du processus éducatif et pédagogique.
<b>Partenaires techniques opérationnels :</b> <p>(1) Partenaires initialement visés dans la convention : Les écoles et établissements, les services de l'Etat comme la police, les communes d'Aulnay-et Epina-sur Seine (service jeunesse, cellule prévention), la Région, le tissu associatif départemental et plus spécifiquement les associations des communes ainsi que des partenaires spécialisés sur les questions de violence comme l'association Médiateurs ou encore Non Violence Actualité.</p> <p>(2) Partenaires effectifs de l'expérimentation : idem, implication des communes moins forte que prévue</p>
<b>Partenaires financiers (avec montants):</b> <p>Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) = 5 000 en 2012, 4 500 en 2013 Conseil Général : 15 000 en 2012, 15 000 en 2013, 10 000 en 2014</p>
<b>Durée de l'expérimentation :</b> (1) Durée initiale : 18 mois (2) Durée effective : 18 mois
<b>LE PORTEUR DU PROJET</b>
<b>Nom de la structure :</b> Conseil général de la Seine-Saint-Denis / Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de la Seine-Saint-Denis
<b>Type de structure :</b> collectivité locale – structure publique
<b>L'ÉVALUATEUR DU PROJET</b>
<b>Nom de la structure :</b> Université Paris Est-Creteil Val de Marne
<b>Type de structure :</b> structure publique



# PLAN DE LA NOTE DE RESTITUTION

---

*Proposition de plan à titre indicatif sachant que la structure générale et l'ensemble des items devront être traités.*

Sommaire (ajouter les numéros de pages correspondantes)

Introduction p6

## **I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation p7**

A. Objectifs de l'expérimentation

B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)

1. Public visé

2. Bénéficiaires directs

2.1. Statistiques descriptives

Décrire synthétiquement le public visé puis insérer ici le tableau figurant en annexe 1

2.2. Analyse qualitative

3. Bénéficiaires indirects

## **II. Déroulement de l'expérimentation p10**

A. Actions mises en œuvre

B. Partenariats

1. Partenaires opérationnels

2. Partenaires financiers

C. Pilotage de l'expérimentation

D. Difficultés rencontrées

## **III. Enseignements généraux de l'expérimentation p20**

A. Modélisation du dispositif expérimenté

## B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif

1. Public visé
2. Actions menées dans le cadre du dispositif
3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance
4. Impacts sur la structure

### **Conclusion p23**

#### **Annexes obligatoires à joindre au fichier :**

- **Tableau 1 sur les publics**
- **Tableau 2 sur les actions**
- **Tableau 3 sur les outils développés dans le cadre de l'expérimentation**
- **Tableau 4 sur l'exécution financière**

## Introduction

Jusqu'à aujourd'hui, la politique de prévention de la violence des différentes institutions porte principalement sur la sécurisation des espaces scolaires tant en ce qui concerne l'action conduite par les personnels qu'en ce qui concerne les interventions sur le bâti. Par ce projet, il s'agit de changer de point de vue en inscrivant également désormais la prévention de la violence au cœur du processus éducatif et pédagogique. L'ensemble des perspectives proposées doit y contribuer.

- En formant les adultes sur la problématique du harcèlement, on souhaite que ce sujet, qui n'est pas actuellement assez connu, puisse trouver une véritable attention de la part du plus grand nombre tant parmi les professionnels que parmi les parents d'élèves.
- Le projet apparaît comme un levier important pour favoriser le développement d'un meilleur climat scolaire et une meilleure prise en compte de la personne dans le processus éducatif.
- Tant la formation que les projets d'action permettront de développer le travail en équipe des professionnels et des élèves.
- Le fait de travailler au niveau de chacune des deux villes doit permettre la meilleure intégration des établissements scolaires dans leur territoire et favoriser la mise en réseau des différents professionnels locaux.
- En développant des actions nouvelles, il renforcera la prise en compte du problème et permettra d'éprouver de nouvelles formes de travail.
- En associant les parents, on espère améliorer la qualité des relations et favoriser en conséquence la résolution pacifique des conflits.
- La formation des délégués et la sensibilisation de tous les élèves doit permettre notamment aux élèves de briser la loi du silence et de prendre conscience de la souffrance des élèves harcelés et de l'importance du rôle des témoins.
- Le développement de la médiation par les pairs placera les élèves en position d'acteurs, ce qui favorisera les prises de conscience.
- En développant une nouvelle forme de justice restaurative scolaire, ce projet est innovant car il propose une véritable réflexion sur la prise en charge des auteurs et victimes, pour permettre la mise en place d'une réparation équitable adaptée à chaque situation dans un but éducatif.

En outre, ce projet permet de combiner prévention primaire, secondaire et tertiaire mais surtout d'assurer une continuité de la maternelle au lycée en s'inscrivant sur un territoire spécifique pour plusieurs années. Il permet de développer des programmes de travail plus structurés et cohérents que l'existant.

En travaillant sur deux villes du Département de Seine-Saint-Denis : Aulnay-sous-Bois et Epinay-sur-Seine, ce projet favorise des échanges de pratiques et la validation de procédures de travail. Il met en évidence le besoin d'adaptation de l'action à des contextes différents. Cette action crée des synergies entre des acteurs qui communiquaient certes déjà ensemble, mais parfois insuffisamment et avec une méconnaissance du rôle et des pratiques exactes des uns et des autres (services sociaux/ police/ prévention spécialisée/ membres de la communauté éducative/ parents).

En formant les personnels, ce projet permet d'inscrire les perspectives de travail dans la durée et d'inscrire dans leur professionnalité l'attention au sujet, le souci du fonctionnement du groupe classe dans la perspective de la prévention, la mise en œuvre des procédures de travail pertinentes pour favoriser les révélations et faciliter le traitement des situations, le travail partagé avec d'autres intervenants pour la prise en charge adaptée des victimes et des auteurs.

Il est important de constater que les deux communes choisies présentent chacune une hétérogénéité sociale. Celle-ci est très forte à Aulnay-sous Bois mais modeste à Epinay sur Seine. On a veillé à ce que la population concernée soit représentative de la diversité sociale du département en retenant des écoles et établissements dans des quartiers divers.

Le projet a démarré en mars 2012 pour une durée de 18 mois effectifs (hors congés scolaires).

## I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation

### A. Objectifs de l'expérimentation

L'objectif majeur est de faire diminuer le harcèlement et ses effets négatifs dans les écoles et établissements concernés de deux villes : Epinay-sur-Seine et Aulnay-Sous-Bois.

Il se traduit par des objectifs opérationnels :

- Sensibiliser les différents professionnels à la problématique du harcèlement et à ses conséquences sur le court et long terme tant pour les agressés que pour les agresseurs.
- Former les professionnels (dont des professionnels relais) à mettre en œuvre des actions qui permettent de lever les barrières à la révélation des faits et de prévenir les comportements de harcèlement, mais aussi de traiter les situations rencontrées.
- Favoriser à titre expérimental la mise en place d'une véritable justice restaurative tant pour les agressés que les agresseurs.
- Créer des synergies entre les différents partenaires agissant sur un territoire donné pour favoriser les échanges d'information sur les situations préoccupantes et mieux organiser le travail collectif sur ces questions.

### B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)

#### 1. Public visé

- Elèves de 20 établissements scolaires, de la maternelle au lycée, des communes d'Epinay-sur-Seine et Aulnay-Sous-Bois, soit 4 500 élèves environ
- Personnels Education Nationale : enseignants, assistants d'éducation, infirmières scolaires, assistantes sociales...
- Parents

#### 2. Bénéficiaires directs

Le premier public cible du projet, ce sont les élèves qu'il s'agit de former afin de faire baisser le harcèlement.

##### 2.1. Statistiques descriptives

#### Restitution du porteur de projet

##### Annexe 1 - Public visé par l'expérimentation

##### Nombre et caractéristiques des bénéficiaires et territoire d'intervention

<b>Numéro du projet</b>	APSCO4_N°0 9	<b>Nom de la structure porteuse de projet</b>	CG 93 et DSDEN
	<b>Bénéficiaires entrés l'année 1</b>	<b>Bénéficiaires entrés l'année 2</b>	<b>Bénéficiaires entrés l'année 3</b>
			<b>Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation</b>
			<b>Bénéficiaires ayant abandonnés ou ayant été exclus en cours de</b>

Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action				
Jeunes	7000	7000	7000	7000
Adultes	500	500	500	500
<b>Nombre total de bénéficiaires</b>	7500	7500	7500	7500
<b>Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation</b>				
<b>Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques</b>				
<b>1. Jeunes</b>				
<b>Âge</b>				
Moins de 6 ans				
6-10 ans				
10-16 ans				
16-18 ans				
18-25 ans				
Autres : (préciser)				
Autres : (préciser)				
<b>Situation</b>				
Elèves en pré-élémentaire	200			
Elèves en élémentaire	1919			
Collégiens	3732			
LEGT Lycéens en	1137			
Lycéens en lycée professionnel	795			
Jeunes apprentis en CFA				
Étudiants du supérieur				
Demandeurs d'emploi				
Actifs occupés				
<b>Niveau de formation</b>				
Infra V				
Niveau V				
Niveau IV				
Niveau III				
Niveau III				
Niveau I				
<b>Sexe</b>				



Filles	
Garçons	
<b>2. Adultes</b>	
<b>Qualité</b>	
Parents	86
Enseignants	565
Conseillers d'orientation-psychologues	
Conseillers principaux d'éducation	
Conseillers d'insertion professionnelle	
Animateurs	30
Éducateurs spécialisés	30
<b>Réalisation</b>	
<b>Autre information concernant les bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif</b>	

<b>1. Les jeunes bénéficiaires sont-ils inscrits et suivis par la mission locale (ML) ?</b>
---

<p>Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML</p> <p>Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML</p> <p>Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML</p>	<p><b>Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML</b></p>
---	---

<b>Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place</b>
---

<b>1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :</b>
---

<p>Communale (une ou plusieurs communes dans un même département)</p> <p>Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région)</p> <p>Régionale (une seule région)</p> <p>Inter-régionale (2 et 3 régions)</p> <p>Nationale (plus de 3 régions) ?</p>	<p>Communale</p>
--	------------------

<b>2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers politique de la ville ?</b>
---

<p>Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville</p> <p>Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville</p> <p>Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politique de la ville</p>	<p>Oui, une partie de mon territoire</p>
--	--

## 2.2. Analyse qualitative

Le premier public cible du projet : les élèves.

9 écoles primaires : 3 maternelles et 6 élémentaires

8 collèges : Tous les délégués seront concernés et potentiellement toutes les classes pour formation et sensibilisation pour tous les élèves. Priorité aux sixièmes pour favoriser les révélations, du fait que l'expérience montre que les petits sont souvent victimes des plus grands. Projets spécifiques sur certaines classes de 5e/4<sup>e</sup> en fonction des volontariats des personnels et des difficultés observées.

3 lycées : Tous les délégués et potentiellement toutes les classes pour formation et sensibilisation pour tous les élèves. Priorité aux entrants pour favoriser les révélations du fait que l'expérience montre que les plus jeunes sont souvent victimes des plus grands. Projets spécifiques sur certaines classes en fonction des volontariats des personnels et des difficultés observées.

Sur deux communes du Département de Seine-Saint-Denis, Aulnay-Sous-Bois et Epinay-sur-Seine.

**Les équipes éducatives ont finalement préféré travailler en groupe-classe et non auprès d'un public privilégié et limité initialement prévu, les délégués de classe. Ils ont ainsi pu toucher directement plus d'élèves.**

Il convient également de former au repérage, à la connaissance, à l'intervention appropriée et à la prévention, les adultes :

- Personnels en responsabilité dans les territoires concernés : chefs d'établissements, inspecteurs de l'éducation nationale.
- Personnels en contact avec les élèves en groupe (personnels enseignants, assistants d'éducation, personnels techniques et de service)
- Professionnels en contact plus individuel avec les jeunes et susceptibles de devenir particulièrement personnels relais (psychologues scolaires, infirmières scolaires, assistantes sociales, conseillers principaux d'éducation, conseillers d'orientation psychologues)
- Parents car il convient qu'ils soient parties prenantes des stratégies de prévention et pleinement associés dans les cas de traitement de situations concernant leurs enfants.
- Partenaires de l'école : prévention spécialisée, maisons de quartier, associations, médiateurs des mairies, éducateurs de prévention et éducateurs sportifs et animateurs des services jeunesse, personnels de l'aide sociale à l'enfance et du service social départemental.

### 3. Bénéficiaires indirects

L'ensemble des élèves des établissements ont bénéficié indirectement de l'action. Les affichages créés lors des ateliers et installés sur les sites (voir en annexe) ont notamment pu créer des discussions, des échanges, qui bien qu'informels, ont tout leur poids. Certains professeurs ont également pu amorcer des débats avec des classes qui n'étaient pas directement touchées.

Les parents d'élèves qui étaient malheureusement peu nombreux sur les actions spécifiques ont néanmoins pu être touchés par les retours de leurs enfants, informels ou par le biais de productions écrites comme le journal de l'école.

## II. Déroulement de l'expérimentation

### A. Actions mises en œuvre

#### **A.1 Achat de documentations, de ressources pédagogiques pour les équipes éducatives et les élèves**

Tous les établissements ont reçu un numéro de la revue Non-Violence Actualité sur le harcèlement pour une première approche de la question. Ils ont ensuite été invités à commander des ressources auprès du centre de documentation spécialisé du même nom. Cette première étape visait à équiper les BCD et CDI d'ouvrages de références pour contribuer à l'appropriation de la thématique du

harcèlement par les équipes. Les équipes ont donc choisi des ouvrages de références pour se cultiver sur la question ainsi que des ressources adressées directement aux élèves :

- Albums de littérature de jeunesse : « La Brouille » de Claude Ponti, « Gigi la girafe au pays des animaux » d'Alberto BENEVELLI et Loretta Serofilli, « Silence la violence ! » de Sylvie Girardet et Fernando Puig Rosado, Titeuf « La loi du préau » de Zep, « Un élève de trop » de Julia Jarman, « Le souffre-douleur » de Sid Fleischman, « L'Enfer au collège » de Arthur Ténor...
  - Des ouvrages pédagogiques mis à disposition de la communauté éducative : « Favoriser l'estime des 0-6ans » Danielle Laporte, « Manuel de communication non-violente » Lucy Leu, « Harcèlement et brimades entre élèves, la face cachée de la violence scolaire », Jean-Pierre BELLON et Bertrand GARDETTE, 2010...
  - Des programmes pédagogiques favorisant le développement de compétences sociales et relationnelles : *Le Cirque farfelu*. Niveaux : petite section, moyenne section et grande section, *Contes sur moi*. Niveau : De la GS au CM2, *Vers le Pacifique*. Niveau : De la GS au CM2, *Différents mais pas indifférents...* : public collégiens.
- Ces outils de prévention de la violence et de promotion des conduites pacifiques sont destinés aux adultes qui travaillent avec un public scolaire et qui désirent initier ou poursuivre un programme favorisant le développement de compétences sociales et relationnelles. Il a pour objectifs de former les élèves à la résolution de conflits, de les aider à améliorer leurs relations avec autrui, à augmenter la compréhension qu'ils ont d'eux-mêmes et des autres, d'encourager l'acquisition d'habiletés d'écoute, de jugement critique et d'expression verbale, de développer une vision différente des situations conflictuelles, de favoriser une meilleure compréhension et une meilleure gestion des conflits.
- Des méthodes pour mettre en place des jeux théâtraux : les ouvrages de la collection " Rivière bleue " : « Les yeux baissés, le cœur brisé », « Coup de main », « Arrête, ce n'est pas drôle ! », le Jeu des trois figures de Serge Tisseron.
  - Des jeux coopératifs : des toiles de parachutes, des crayons coopératifs...
  - Des affiches : « Les 5 C lorsque j'ai un conflit », sur la gestion des conflits à destination des enfants de 5 à 10 ans. En effet, cette affiche est un outil pédagogique créé et utilisé par Sylvie Gougeon, animatrice au Centre de formation sociale Marie-Gérin-Lajoie à Montréal.
  - Des DVD : « Kenny » de Gabriel Gonnet, association la Cathode, réalisé avec des lycéens, « Gandhi » de Richard Attenborough...

Difficulté rencontrée : la formation des personnels-relais s'est lancée parallèlement en octobre 2012. Ces personnels n'étaient donc pas encore de véritables personnes-ressources et les établissements ont donc eu des difficultés pour choisir les ressources et établir leurs commandes. L'année suivante, à la rentrée 2013, nous leur avons donc à nouveau proposé de racheter des ressources, commande qu'ils ont pu effectuer de manière plus réfléchie, ayant reçu la formation et ayant du recul sur la question.

## **A.2 La formation des professionnels-relais**

La formation théorique sur le harcèlement : définition, prévention et traitement, aspects juridiques ... proposée au personnel-relais s'est révélée indispensable pour qu'elles soient en mesure par la suite d'impulser une dynamique de réflexions et d'actions au sein de leur établissement. L'objectif principal était de former les professionnels à mettre en œuvre des actions qui permettent de lever les barrages à la révélation des faits et de prévenir les comportements de harcèlement, mais aussi de traiter les situations rencontrées

Ces personnes ressources, au nombre de 40, se sont portées volontaires pour porter les couleurs du projet. Ils sont directeurs d'écoles, psychologues scolaires, médiateurs prévention violence, coordonnateur Réseau d'Education Prioritaire, infirmières, assistantes sociales, CPE, chefs d'établissement. Ils sont chargés, après s'être formés sur la problématique du harcèlement à l'école et la connaissance des ressources, de redéployer l'information sur le terrain et de venir en aide aux établissements à ce sujet. Cinq temps de formation ont eu lieu à la DSDEN :

- 12 décembre 2012: formation théorique sur le harcèlement. Répartition en trois ateliers au choix : Le repérage des symptômes du harcèlement, Le traitement et la prévention du harcèlement
- Jeudi 24 janvier 2013: Poursuite des ateliers. Des protocoles sur les trois points abordés en atelier ont été mis à disposition des personnels.

- Mardi 6 février 2013 : Intervention du lieutenant Samuel Carteau et de deux juristes de SOS victimes sur les aspects juridiques du harcèlement.
- Mercredi 20 février 2013 : Présentation des outils pédagogiques, et notamment de l'outil «Vers le Pacifique » par deux représentants de la mission de prévention des conduites à risques du Conseil Général du 93.
- Mercredi 29 mai 2013 : Formation sur le cyberharcèlement dispensée par l'Equipe Mobile de Sécurité de Seine-Saint-Denis.

### **A.3 Des conférences au sein des lycées adressées aux professionnels de l'Education Nationale et aux parents d'élèves**

- Conférences sur la médiation des conflits animée par Thierry Dudreuilh, *Président de l'Institut européen de la médiation a présenté les principales caractéristiques du harcèlement, les différents types de violence, en s'appuyant sur l'exemple original des neurosciences, et enfin les grands principes de la médiation.*
  - Lycée Voillaume, Aulnay sous Bois, 20 septembre 2012.
  - Lycée Louise Michel, Epinay sur Seine, 27 septembre 2012.
- Conférences sur le harcèlement par les pairs par la psychopédiatre N.Catheline *Pédopsychiatre et praticien hospitalier au centre hospitalier de poitiers, Co-auteure du guide national de prévention du harcèlement.*
  - Lycée Voillaume, Aulnay sous Bois, 31 janvier 2013.
  - Lycée Louise Michel à Epinay- sur-Seine, 28 mars 2013
- Conférences sur la sanction et le climat scolaire : « Sanctions et punitions à l'Ecole : quels effets pour quelles solutions ? » animée par Benjamin Moignard, *Maître de conférence en sociologie, Directeur de l'Observatoire universitaire international Education et Prévention, Université Paris-Est*
  - Collège Victor Hugo, Aulnay-sous-Bois, Mardi 12 novembre 2013.
  - Collège Jean Vigo, Epinay-sur-Seine, Mardi 10 décembre 2013.

Nous avons constaté que les acteurs jeunesse des communes venaient très peu sur ces actions de sensibilisation. Il nous a donc semblé important d'organiser une action spécifique à ce public :

### **A.4 Des conférences auprès des acteurs jeunesse municipaux**

Temps de sensibilisation sur le cyberharcèlement à Aulnay-sous-Bois auprès de 70 acteurs jeunesse municipaux : médiateurs, éducateurs, animateurs... le 15 et 29 janvier 2014. Théâtre-Forum avec Entrées de jeu et leur pièce « Accros d'écrans », et intervention d'E-Enfance.

Ces temps de formation et de sensibilisation ont été directement organisés par les porteurs de projet, la mission Vie scolaire de la DSDEN et la mission Prévention des Violences à l'Ecole du Conseil Général. En ce qui concerne les autres actions, nous avons respecté la liberté des équipes pédagogiques qui ont choisi de mettre en œuvre des actions en interne ou en faisant intervenir des associations, en direction des adultes et des élèves.

### **A.5 Actions en direction des adultes menées par des associations :**

- La formation à la médiation :

Intervention de Mme Eschapaspe, docteur en psychologie clinique sur la gestion des conflits auprès de l'équipe enseignante au collège Victor Hugo, Aulnay-sous-Bois - 12 décembre 2012

Formation à la médiation de l'Institut européen de la médiation avec M.Dudreuilh au Collège Debussy à Aulnay sous Bois - 20 et 21 janvier 2013, au collège C.De Pisan, à Aulnay – 25 juin, 15 et 16 octobre 2013, et enfin au collège Le Parc – 26 juin 2013.

- La formation à la médiation par les pairs

L'association Médiateurs est spécialisée dans la formation à la médiation par les pairs depuis plus de 20 ans. Il s'agit d'un processus coopératif qui vise à prévenir ou réguler les conflits relationnels entre jeunes par l'intermédiaire d'un tiers appelé médiateur. La médiation par les pairs permet de former les adultes aux différentes techniques de gestion des conflits. Ces adultes auront ensuite pour mission de former des élèves médiateurs volontaires. Collège Jean Vigo d'Epinay-sur-Seine, 25 octobre, 18 et 20

décembre 2012, Collège Victor Hugo d'Aulnay-sous-bois, 26 et 27 septembre et 2 octobre 2012, Collège Debussy, Aulnay-sous-Bois, 3, 10 octobre, et 7 novembre 2013.

- Formation autour du film Kenny auprès des professeurs (La Cathode et Mission Prévention Violence CG, collège Debussy Aulnay, juin 2013)

Formation sur les circonscriptions 1<sup>er</sup> degré:

- Découverte des programmes pédagogiques Contes sur moi, Le Cirque Farfelu et Vers le pacifique par NVA.

#### **A.6 Actions en direction des adultes menées en interne :**

- Animation pédagogique sur les jeux coopératifs menée par le conseiller Pédagogique et le Médiateur Prévention Violences – Epinay-sur-Seine
- La coopération en EPS pour prévenir les violences sur Aulnay-sous-Bois avec le coordonnateur REP à Aulnay-sous-Bois.
- Thématique du harcèlement abordée lors de la journée de pré-rentrée des nouveaux enseignants du collège (coordonnateur REP, collège Neruda Aulnay, au lycée Feyder, l'assistante sociale et la CPE),

#### **A.7 Actions en direction des élèves menées par des intervenants extérieurs :**

**1<sup>er</sup> degré :**

- **La compagnie de théâtre Lune Vague** a mis en place **des jeux de rôle** autour du thème de la violence où les élèves seront mis dans la position d'adopter successivement les rôles de la victime, de l'auteur du harcèlement et du redresseur de tort. Dans ce travail, inspiré par l'ouvrage du psychiatre Serge Tisseron *Le jeu des trois figures*, les enfants qui ont tendance à s'enfermer dans les postures d'agresseur et de victime sont invités à éprouver d'autres positions possibles et les expérimenter. Ils se décollent de leurs identifications enkystées et retrouvent une marge de manœuvre sans qu'aucun d'entre eux ne soit stigmatisé. Il en résulte une meilleure ambiance en cour de récréation et la réapparition de jeux collectifs.
- **La compagnie de Théâtre du Songe D'Or** a mis en place le programme pédagogique « **Le cirque farfelu** ». Celui-ci vise le développement de l'estime de soi et des habiletés sociales chez les jeunes enfants par des histoires mettant en scène des personnages et des animaux de cirque. Une formation des enseignants précède le lancement du programme qui aborde des thèmes tels que la connaissance de soi, le respect des différences individuelles, l'expression des émotions, le partage, l'entraide, la persévérance et l'effort. La dixième et ultime séance consiste à présenter une petite saynète théâtrale jouée par les élèves devant les autres classes.
- **L'association CERAF Médiation** met en place le programme pédagogique « **Mieux vivre ensemble** » destiné à développer les compétences psychosociales des élèves dans les écoles primaires de la commune d'Aulnay-sous-Bois. Ces compétences personnelles, relationnelles et sociales sont nécessaires au bien vivre ensemble dans un collectif, dans la mesure où elles donnent aux élèves des repères, leur permettant de communiquer entre eux dans le respect et de gérer pacifiquement leurs conflits.
- **L'association Arcréation** a mis en place un **atelier de parole** auprès d'une classe de CM1 et de CM2 sur Aulnay sous Bois ainsi qu'un **atelier Rencontre Echanges-parentalité**.
- **L'association Olympio** a pour vocation de sensibiliser tout type de publics à des causes citoyennes ou de santé publique par le biais d'un débat théâtral interactif. La thématique choisie par les écoles a été la gestion non-violente des conflits, spectacle intitulé « Les mots qui fâchent ».

**2<sup>nd</sup> degré**

- Rencontres des classes de 4<sup>ème</sup> avec Guy Jimenes, auteur du livre « Harcèlement », collège Pablo Neruda Aulnay, tous les élèves de 4e, SEGPA comprise. Les rencontres duraient 1h par classe, en présence des professeurs de français, CPE et de l'enseignante documentaliste, une heure de vie de classe avait été consacrée à la question avec CPE, infirmière et professeur principal.

- Atelier d'écriture sur le thème du harcèlement avec des lycéens du lycée Voillaume en collaboration avec un écrivain Jérémie Lefevre
- intervention d'Emilie Desjardin et Cécile Geiger pour la réalisation d'affiches contre le harcèlement, collège Jean Vigo Epinay, juin 2014
- Sur le thème du cyberharcèlement, interventions auprès des élèves et des parents : l'association Calysto avec le programme Génération numérique – collège Pablo Neruda, Lycée Louise Michel, Lycée Feyder, collège Jean Vigo, Robespierre
- Théâtre-Forum avec la compagnie Entrées de jeu sur les dangers des écrans, les thèmes de la violence, le respect et la tolérance avec *Coups de pression* – collèges Debussy, Victor Hugo, Le Parc, Robespierre, Lycée Louise Michel, Lycée Feyder
- Projection du film « Kenny », réalisé par des lycéens en 2010, et débat avec le réalisateur – *Kenny appréhende la rentrée au lycée. Il ne supporte plus d'être le souffre-douleur...* Ce court-métrage de 15 minutes a été réalisé par des lycéens en 2010, sous la direction de Gabriel Gonnet - lycée Louise Michel, Lycée Voillaume, collèges Le Parc, Debussy, Jean Vigo, Mai 2013
- Ateliers « Apprendre à Mieux Vivre-ensemble » avec l'association Initiatives et changements : Cet atelier favorise les échanges dans une classe et permet de créer un dialogue. Il incite également une prise d'engagement personnel en donnant la possibilité aux jeunes de construire un projet de leur choix. Collège Roger Martin du Gard Epinay-sur-Seine, Vigo Epinay, Debussy Aulnay-sous-Bois
- Interventions de l'association « L'enfant bleu », Association d'Aide et de soutien aux enfants maltraités ainsi qu'aux adultes victimes de maltraitance dans leur enfance. Collège Jean Vigo Epinay-sur-Seine

#### A.5 Actions en direction des élèves menées en interne

##### - **Intervention des EMS :**

Intervention des Equipes Mobiles de Sécurité sur le thème des violences scolaires : comment les reconnaître ? Comment les prévenir ? – collège Jean Vigo Epinay-sur-Seine

##### - **Projets disciplinaires :**

Projet littérature en réseau sur le thème du harcèlement des professeurs de lettres du collège Pablo Neruda Aulnay, Réalisation d'affiches en anglais sur le thème du « bullying » au collège Jean Vigo d'Epinay-sur-seine

##### - **Heure de vie de classe:**

Information de tous les élèves de 6ème sur le harcèlement en milieu scolaire durant l'heure de vie de classe, Epinay-sur-Seine

##### - **Sensibilisation des élèves :**

Formation des délégués sur la question des violences scolaires, participation à la manifestation « Agir contre les discriminations » organisée par la Ligue de l'enseignement, Journées contre le sexisme/homophobie/racisme à destination de tout un niveau, lycées Epinay-sur-Seine et lycée Voillaume, Aulnay-sous-Bois

##### - **Mise en place de dispositifs particuliers :**

Mise en place d'un dispositif de référents scolaires auprès d'un petit nombre d'élèves en difficulté : suivi particulier de cinq élèves de seconde par un enseignant, 1h par semaine tout au long de l'année

## B. Partenariats

### 1. Partenaires opérationnels

Nom de la structure partenaire	Type de structure partenaire	Rôle dans l'expérimentation
Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale Mission Vie Scolaire	Organisme public	Porteur de projet Responsable de la formation des personnels-relais
Conseil Général de Seine-Saint-Denis Mission Prévention de la Violence à l'Ecole	Organisme public	Porteur de projet Gestion financière et administrative Responsable des conférences Interface établissements et associations
Mairie d'Aulnay-sous-Bois	Organisme public	Mobilisation des acteurs Education et Jeunesse de la ville sur les temps de formation
Mairie d'Epinais-sur-Seine	Organisme public	Mobilisation des acteurs Education et Jeunesse de la ville sur les temps de formation
Direction Territoriale de la Sécurité de Proximité de Seine-Saint-Denis	Organisme public	Intervenant - Formation des personnels-relais sur le Harcèlement
Equipes Mobiles de Sécurité Rectorat de Créteil	Organisme public	Intervenant - Formation des personnels-relais sur le cyber-harcèlement
Mission métropolitaine de prévention des conduites à risques Conseil Général de Seine-Saint-Denis	Organisme public	Intervenant - Formation des personnels-relais sur des outils favorisant un climat scolaire serein
la compagnie de théâtre Lune Vague	Association	Prestataire - Mise en place de programmes pédagogiques visant le développement de l'estime de soi et des habiletés sociales par des jeux théâtraux et notamment des jeux de rôle.
la compagnie de Théâtre du Songe D'Or	Association	Prestataire - Mise en place de programmes pédagogiques visant le développement de l'estime de soi et des habiletés sociales par des jeux théâtraux et notamment des jeux de rôle.

l'association CERAF Médiation	Association	Prestataire - Mise en place de programmes pédagogiques visant le développement de l'estime de soi et des habiletés sociales par des jeux théâtraux et notamment des jeux de rôle.
SOS Victimes	Association	Prestataire - Formation des personnels-relais sur le Harcèlement : aspects juridiques
Médiacteurs Nouvelle Génération	Association	Prestataire – Formation et accompagnement à l'installation d'un dispositif de médiation par les pairs
La Cathode	Association	Prestataire - Projection du film Kenny, réalisé par des lycéens, et débat avec le réalisateur
Institut Européen de la Médiation & l'Éducation	Association	Prestataire - Formation des adultes à la médiation, gestion non-violente des conflits
Arcréation	Association	Prestataire - L'atelier de Parole Arcréation vise à participer à la prévention de la souffrance psychique et la prévention des conduites à risques liées notamment à la traversée critique de la puberté et de la crise d'adolescence.
Initiatives et Changement	Association	Prestataire - Favoriser les échanges dans une classe et créer un dialogue, Inciter également une prise d'engagement personnel en donnant la possibilité aux jeunes de construire un projet collectif de leur choix.
Entrées de Jeu	Association	Prestataire - Théâtre-Forum sur la violence à l'École, le rapport aux écrans...
Cécile Geiger et Emilie Desjardin	Graphistes, association « La parole Errante »	Prestataire - Débat en demi-classe sur le thème du harcèlement, réalisation d'une affiche pour sensibiliser d'autres élèves, en proposant des croquis et des slogans.



Calysto	Association	Prestataire - Intervention pour prévenir les mauvais usages d'internet de la 6 <sup>ème</sup> à la 3 <sup>ème</sup> de collège.
Ethnoart	Association	Prestataire - Un ethnologue anime une discussion et une réflexion collective avec la classe en s'appuyant sur des extraits de films (documentaires et fictions), des visuels (photographies, cartes géographiques...) et/ou des extraits sonores. Cela permet alors de relativiser ses propres pratiques et représentations.

#### Modalités de travail partenarial

##### Entre les porteurs

Concernant le partenariat entre les deux porteurs de projet, les attributions de chaque partie ont évolué au fil du projet. La mission Vie scolaire de la DSDEN devait assurer le volet pédagogique, la mission Prévention de la Violence à l'Ecole du Conseil Général devait assurer le volet financier. Lors de la première phase du projet, la formation en interne des personnels-relais, la DSDEN a mené effectivement la partie pédagogique avec néanmoins des échanges très riches entre les deux parties sur les contenus de cette formation.

Dans une seconde phase du projet, l'ouverture sur des actions menées par des partenaires extérieurs a redistribué les engagements de chacun, sûrement parce que ces partenariats externes et multiples relèvent plus, jusqu'à présent, de la culture d'une collectivité territoriale.

##### Entre les porteurs et les associations

La mission Prévention de la Violence à l'Ecole du Conseil Général travaillait déjà depuis deux ans avec la majorité de ces associations. Elle a donc été force de proposition lorsque les établissements ont voulu monter leurs projets. Cependant, il est à noter que, dans une moindre mesure, certains établissements ont souhaité faire intervenir des partenaires qu'ils avaient déjà identifiés.

Certaines associations ont dépassé le cadre de la prestation ponctuelle et ont établi des partenariats solides avec des établissements. C'est le cas par exemple de la Compagnie Entrées de Jeu avec l'équipe de direction du collège Le Parc : l'écriture de la pièce sur le harcèlement en milieu scolaire *Trop, c'est trop !* a été amorcée par une rencontre organisée entre la troupe des comédiens, le directeur de la compagnie, la conseillère principale d'éducation et la principale adjointe du collège, et la mission Prévention de la Violence à l'Ecole en mars 2014 pour partir des réalités du terrain. Elle place des adolescents en situation, en tant que victime et en tant que témoin face à des scènes de harcèlement en milieu scolaire. Cette pièce fait maintenant partie du catalogue que la compagnie propose.

Cependant, il est à noter que ces liens de travail n'ont pu se concrétiser que par l'intermédiaire d'un troisième acteur, la mission Prévention de la Violence à l'Ecole du Conseil Général. En effet, les acteurs de terrain de l'Education nationale souhaitaient travailler avec les associations de manière plus approfondie, mais par manque de temps, cela ne pouvait se mettre en place. La mission a donc plusieurs fois organisé des rencontres entre les deux parties, concrétisé des pistes de travail. Elle a eu un rôle de « charnière » entre les différents partenaires.

### Difficultés rencontrées

En tant que porteurs de projets, nous nous devons de respecter la liberté pédagogique des équipes pédagogiques. Ainsi, l'appropriation de la thématique du harcèlement, après la formation des personnels-relais et les conférences s'est faite de manière très diverse selon les établissements.

Certains se sont inscrits dans le plan en faisant appel aux associations pour intervenir auprès des professeurs et/ou des élèves et/ou des parents d'élèves. Malgré la création d'un outil d'évaluation de ces actions (voir en pièce jointe), il a été difficile d'avoir un retour des personnels visés par l'action, et notamment des professeurs. En tant que porteur de projet, nos interlocuteurs étaient les principaux ou conseillers principaux d'éducation, nous ne pouvions donc pas les solliciter directement pour avoir un retour.

D'autres équipes pédagogiques se sont appropriées la thématique en interne en mobilisant leurs propres ressources : projets de classes, liaison cm2-6<sup>ème</sup>... La plupart de ces projets ont été menés par les professeurs et nous avons parfois eu du mal à prendre connaissance de ces actions, plus confidentielles mais d'une portée très importante.

Entre les porteurs de projets et les villes concernées : il y a eu une instabilité des personnes référentes sur le projet, liée notamment aux élections municipales de 2014. Il n'a donc pas été facile de mettre en place des actions sur les communes et le temps péri et extra-scolaire comme prévu initialement et en particulier sur Epinay-sur-Seine. Ces actions se sont limitées à de la formation en direction des adultes. Il est à noter que cette instabilité des équipes professionnelles concerne toutes les parties prenantes du projet, jusqu'aux porteurs de projets et cela a constitué une véritable difficulté pour la mise en œuvre du projet. Les équipes pédagogiques des établissements connaissent également régulièrement de nombreux changements, comment souvent en Seine-Saint-Denis ; les demandes de mutation étant fortes.

### La dynamique partenariale

Malgré cette instabilité des équipes professionnelles, les institutions, porteurs du projet ont pu mieux se connaître et se reconnaître. Un exemple de ce rapprochement : dans la circulaire de la DSDEN 93, datant de novembre 2013, intitulée « Prévention et traitement des faits de violence et de l'enfance en danger, signalements d'incidents, aide aux victimes et gestion de crise », la Mission Prévention des Violences à l'Ecole du Conseil Général est ainsi citée comme un organisme ressource.

En outre, les établissements scolaires et les associations ont noué des liens qui se prolongeront sans doute par la suite.

## 2. Partenaires financiers

Financements	Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation) en %
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse	20 000 en 2012, 55 000 en 2013, 15 000 en 2014 soit un total de 90 000 euros soit <b>52 %</b>
FIPD	= 5000 euros en 2012 et 4500 euros en 2013 Soit un total de 9500 euros soit <b>5%</b>
Autofinancement	Conseil Général de Seine-Saint-Denis= 15 000 en 2012, 15 000 en 2013, 10 000 en 2014 soit un total de 40 000 euros soit <b>23 %</b> DSDEN 93 = 10 000 euros en 2012, 15 000 euros en 2013, 10 000 euros en 2014 soit un total de 35 000 euros soit <b>20 %</b>  <b>Soit un total de 43%</b>

## C. Pilotage de l'expérimentation

- Comités de pilotage locaux en amont du projet, en janvier et juillet 2012

Mission Vie scolaire, DSDEN 93

Mission prévention violence à l'école, service du projet éducatif et de la jeunesse, CG 93.

Direction Jeunesse et vie associative

Direction de l'Education

Responsable Programme de Réussite Educative

Responsable service Sécurité et Prévention

- Comité de pilotage restreint tous les 3 mois

Les porteurs de projets

Mission Vie scolaire, DSDEN 93

Mission prévention violence à l'école, service du projet éducatif et de la jeunesse, CG 93.

- Comité de pilotage élargi tous les 6 mois

Les porteurs de projet

Directeur académique adjoint des services de l'Education nationale de Seine-Saint-Denis

Mission Vie scolaire, DSDEN 93

Mission prévention violence à l'école, service du projet éducatif et de la jeunesse, CG 93.

- Les partenaires institutionnels

Service social en faveur des élèves, DSDEN 93

Service de l'aide sociale à l'enfance, responsable prévention spécialisée, CG 93

Mission métropolitaine de la prévention des conduites à risques

Les représentants des villes : coordinateur Programme de réussite éducative, Responsable du Service Sécurité et Prévention, Responsable atelier Santé ville

- Les partenaires opérationnels

Les chefs d'établissements du secondaire et /ou les conseillers principaux d'éducation

Les inspecteurs des circonscriptions du premier degré

Les coordonnateurs des Réseaux d'Education prioritaires

- Les partenaires associatifs

- L'évaluateur

Université UPEC Créteil.

Il est à noter que la présence des coordonnateurs REP sur ces copils était indispensable. En lien avec les professeurs du premier et du second degré, ils se faisaient l'écho des actions menées auprès des équipes et des élèves.

Concernant le recueil d'informations sur les établissements, un tableau Excel des actions menées était envoyé sur les établissements pour pouvoir ensuite faire une présentation globale lors du comité de pilotage élargi. Les principaux avaient souvent du mal à nous faire un retour faute de temps. Nous avons donc par la suite élaboré des questionnaires d'évaluation spécifique à chaque établissement en recensant les actions directement auprès des partenaires associatifs. Cependant, les actions menées en interne, par les personnels-relais ou les professeurs ont eu plus de mal à remonter.

La rencontre des acteurs du FEJ qui s'est tenue le 21 juin 2013 a été très riche. Nous avons pu rencontrer les autres expérimentateurs. Nous avons mobilisé des partenaires associatifs (représentant de la Cathode, de Médiateurs) et un coordonnateur REP. Cela nous a permis, à nous-mêmes et à nos partenaires opérationnels, d'élargir notre compréhension de la thématique du harcèlement et les projets expérimentaux qui étaient mis en œuvre. Nous avons également pris conscience des points forts et innovants de notre projet : le double portage DSDEN – Conseil Général et la diversité des publics touchés, de la maternelle au lycée.

Le projet de médiation sociale à l'école élémentaire et au collège porté par France Médiation, et évalué par le Laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques / Sciences Po (APSCO4\_20) a retenu toute notre attention. En effet, ce projet expérimental met en place un dispositif de médiation sociale dans des écoles élémentaires et des collèges, touchant à la fois les élèves, les parents et les équipes éducatives. Il repose sur la création de 40 postes de médiateurs intervenant dans les établissements. Chaque médiateur, ayant disposé d'une formation spécifique aux actions sociales, intervient dans trois écoles élémentaires et un collège, afin de prévenir et réguler les violences et les comportements à risques afin d'éviter le décrochage des jeunes les plus fragiles. Pour cela, outre des actions de sensibilisation et la mise en œuvre de projets au sein des établissements, les médiateurs forment les enseignants à la médiation sociale et certains élèves à la médiation par les pairs. Notre projet incluant également la mise en place de formation à la médiation par les pairs, il a été très riche de suivre l'évolution de leurs projets.

### **III. Enseignements généraux de l'expérimentation**

#### **A. Modélisation du dispositif expérimenté**

Il nous semble que la formation théorique sur le harcèlement : définition, prévention et traitement, aspects juridiques ... proposée au personnel-relais s'est révélée indispensable pour qu'elles soient en mesure par la suite d'impulser une dynamique de réflexions et d'actions au sein de leur établissement. L'objectif principal est de former les professionnels à mettre en œuvre des actions qui permettent de lever les barrages à la révélation des faits et de prévenir les comportements de harcèlement, mais aussi de traiter les situations rencontrées. Il s'agit de leur faire comprendre l'importance du travail partenarial au sein de l'équipe pédagogique et avec des intervenants extérieurs pour inscrire cette thématique du harcèlement dans la problématique du climat scolaire. Les conférences des spécialistes associés à cette formation ont été très appréciées par les acteurs de terrain. Cette

rencontre entre la recherche et les professionnels de l'École semble essentielle pour enrichir les pratiques professionnelles au quotidien. Cette possibilité d'offrir des ressources scientifiques est une occasion de déclencher un cercle vertueux de dialogues et d'actions riche dans les établissements. Après s'être formés sur la problématique du harcèlement à l'école et la connaissance des ressources, les personnes-ressources peuvent redéployer l'information sur le terrain et venir en aide aux établissements à ce sujet.

Cinq temps de formation en interne complétés par des conférences :

- Formation théorique sur le harcèlement : Le repérage des symptômes du harcèlement, Le traitement et la prévention du harcèlement
- Poursuite des ateliers. Des protocoles sur les trois points abordés en atelier ont été mis à disposition des personnels.
- Intervention du lieutenant Samuel Carteau et de deux juristes de SOS victimes sur les aspects juridiques du harcèlement.
- Présentation des outils pédagogiques, et notamment de l'outil «Vers le Pacifique » par deux représentants de la mission de prévention des conduites à risques du Conseil Général du 93.
- Formation sur le cyberharcèlement dispensée par l'Equipe Mobile de Sécurité de Seine-Saint-Denis.

- Conférences sur la médiation des conflits animée par Thierry Dudreuilh, *Président de l'Institut européen de la médiation a présenté les principales caractéristiques du harcèlement, les différents types de violence, en s'appuyant sur l'exemple original des neurosciences, et enfin les grands principes de la médiation.*

- Conférences sur le harcèlement par les pairs par la psychopédiatre N.Catheline

*Pédopsychiatre et praticien hospitalier au centre hospitalier de poitiers, Co-auteure du guide national de prévention du harcèlement.*

- Conférences sur la sanction et le climat scolaire : « Sanctions et punitions à l'École : quels effets pour quelles solutions ? » animée par Benjamin Moignard, *Maître de conférence en sociologie, Directeur de l'Observatoire universitaire international Education et Prévention, Université Paris-Est*

Il semble essentiel de compléter ces temps par des formations au développement des compétences psycho-sociales, notamment la découverte de programmes canadiens comme Vers le Pacifique. La formation à cet outil permet la mise en place d'interventions en classe menées directement par les enseignants formés.

## B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif

### 1. Public visé

Ces personnes ressources peuvent être : directeurs d'écoles, psychologues scolaires, coordonnateurs REP, infirmières, assistantes sociales, CPE, chefs d'établissement... Il nous semble primordial que les acteurs qui agissent pour la prévention de la violence sur le département y participent : Médiateurs prévention violence et Assistants de Prévention Sécurité.

*Il nous semble important que les acteurs jeunesse des communes puissent partager ces moments de formation avec les acteurs de l'Education nationale afin d'apprendre à se connaître et comprendre les actions mises en œuvres par les uns et les autres. Les conférences étaient ouvertes aux parents d'élèves, qui nous semblent également des partenaires indispensables sur cette thématique. Cependant, il nous faut travailler la question de la fréquentation de ce public sur ces rencontres, qui reste faible.*

### 2. Actions menées dans le cadre du dispositif

Pour que les professionnels puissent participer de manière assidue et profiter pleinement de la formation, il nous semble essentiel que les temps de rencontre soient inclus dans leur temps de formation obligatoire. Il serait souhaitable de songer à l'avenir à un moyen de les *inclure dans le plan d'animations pédagogiques des professeurs des écoles, et dans le Plan Académique de Formation pour les enseignants du secondaire.* Cela permettrait d'élargir la participation.

Ce qui pourrait également aller dans le sens d'une montée en compétences significative des personnels et donc d'amélioration de la prise en charge des situations de harcèlement, c'est un temps

de formation d'au minimum deux jours aux techniques d'entretien et à la mise en œuvre d'un cadre favorable à la recherche de solutions, notamment comment faire réfléchir le harceleur à la portée de ses actes, lui faire prendre conscience de ses propres vulnérabilités qui l'ont poussé à s'attaquer à un autre élève qui lui fait « miroir » et surtout comment reconstruire la relation entre le harceleur et sa victime. Cela permettrait également d'aborder la question du moment où il serait pertinent d'intégrer les parents des protagonistes, ce qui est souvent délicat. Force est de rappeler que de nombreux établissements, non formés, choisissent des fausses « bonnes solutions » en excluant l'élève harceleur ou en facilitant le départ de l'élève harcelé vers un autre établissement où il risque de subir la même victimation, ce qui s'apparente à une double peine.

En outre, il est essentiel que la mise en place de personnels relais avec la formation théorique soit complétée par un accompagnement au montage d'actions concrètes avec la mise en place pendant quelques mois d'espaces d'échanges de pratiques entre personnels relais au cours desquels ils partageraient les difficultés et réussites relatives à la gestion de situations de harcèlement dans un climat de confidentialité et de non jugement. Ainsi les actions mises en œuvre sur le terrain pourraient être valorisées et reconnues, les professionnels pourraient faire évoluer leurs pratiques. Ces échanges ont pu s'amorcer lors des comités de pilotage élargis mais doivent avoir un cadre d'organisation plus régulier.

### 3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance

Il semble essentiel de réunir les acteurs de terrain et les porteurs de projets régulièrement. A ce titre, les comités de pilotage élargi ont été très appréciés des professionnels. Il est à noter que la visite régulière des responsables du projet dans les établissements en janvier et septembre 2013 s'est avérée essentielle pour remobiliser les équipes, prises par leur quotidien et une multitude de projets.

### 4. Impacts sur la structure

Les liens entre la mission Vie Scolaire de la DSDEN et la mission Prévention des Violences à l'Ecole du CG 93 se sont nettement resserrés en portant ensemble ce projet, malgré les changements d'équipes.

Une des originalités du projet, qui était de travailler sur la thématique du harcèlement à travers les différents cycles scolaires, a mis en exergue l'importance et l'efficacité d'actions partenariales, réunissant les équipes éducatives des établissements du premier et second degré. Cette transversalité ne peut que renforcer l'impact des actions menées auprès des publics élèves mais également auprès des personnels éducatifs qui voient leurs actions valorisées. Les rencontres régulières liées à ce projet ont permis des échanges de pratiques entre professionnels et cette mutualisation encourage les acteurs de terrain. Mener des actions de prévention contre le harcèlement durant tout le parcours scolaire des élèves participe à faire prendre conscience à l'ensemble de la communauté éducative que le harcèlement est une problématique de premier plan sur laquelle il faut travailler tous ensemble et sur la durée. Sur cette thématique plus que tout autre, il semble donc essentiel d'encourager le travail de mise en réseau.

## Conclusion

Contrairement à l'idée que le harcèlement serait réservé à la Vie scolaire, le projet a contribué à convaincre qu'il est l'affaire de tous. Le phénomène se joue aussi par exemple dans la classe.

Le volontarisme du chef d'établissement est insuffisant. Il doit faire preuve de patience et répéter, afin de gagner l'adhésion croissante de ses collègues et notamment des professeurs à s'investir ensemble dans le champ de la prévention, du repérage et du traitement du harcèlement.

Les interventions d'associations extérieures dans les établissements ont contribué à la conscientisation du problème lorsque les enseignants y ont assisté. Le chef d'EPLE a pu s'appuyer dessus pour déconstruire les représentations de ses collègues, ou encore le Conseiller Principal d'Education pour initier un débat.

La diversité des actions a également fait prendre conscience de la nécessité d'intégrer la prévention du harcèlement dans une réflexion globale sur le climat scolaire, à travers le projet d'établissement et le Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté, ainsi que la pertinence de désigner sur chaque établissement un référent harcèlement.

Nous regrettons d'avoir abordé la notion de justice restaurative uniquement d'un point de vue théorique, notamment à travers la conférence de Benjamin Moignard. "Néanmoins, la publication d'un guide sur ce thème à la rentrée 2014 par la délégation ministérielle chargée de la prévention et de la lutte contre les violences en milieu scolaire devrait encourager certains établissements à appliquer de manière pratique des mesures relevant de la justice restaurative. Il est à noter également qu'un groupe de travail composé de chefs d'établissement a été constitué au niveau de la Direction des Services de l'Education Nationale de Seine-Saint-Denis, abordant la problématique des sanctions disciplinaires et des stratégies éducatives et visant à faire du climat scolaire un objet partagé par l'ensemble des acteurs."

En outre, par ce projet, les deux institutions se sont appropriées la thématique, et ont intégré les marges de manœuvre de chaque partie. Cette collaboration a abouti à la mention de la Mission Prévention des Violences à l'Ecole du Conseil Général de Seine-Saint-Denis comme organisme ressource dans une circulaire sur le harcèlement « Prévention et traitement des faits de violence et de l'enfance en danger, signalements d'incidents, aide aux victimes et gestion de crise ».

Enfin, les nombreuses rencontres avec les chefs d'établissements et acteurs de terrain ont clairement fait émerger un besoin d'information et de formation sur deux thématiques : le développement des compétences psycho-sociales et la lutte contre le cyber-harcèlement.

Concernant le développement des compétences psycho-sociales, les directives de l'Education Nationale vont en ce sens : les compétences que doivent développer les élèves, telles qu'énumérées dans le 'Livret Personnel de Compétences' et le 'Code de l'éducation, comportent, outre les domaines traditionnels, deux domaines intitulés « des compétences sociales et civiques » d'une part, et « de l'autonomie et de l'initiative des élèves » d'autre part. 'Il s'agit de mettre en place un parcours civique constitué de valeurs, de savoirs, de pratiques et de comportements dont le but est de favoriser une participation efficace et constructive à la vie sociale et professionnelle, d'exercer sa liberté en pleine conscience des droits d'autrui, de refuser la violence. L'objectif est de préparer les élèves à bien vivre ensemble par l'appropriation progressive des règles de la vie collective. Chaque élève doit être capable :

- de communiquer et de travailler en équipe, ce qui suppose savoir écouter, faire valoir son point de vue, négocier, rechercher un consensus, accomplir sa tâche selon les règles établies en groupe ;
- d'évaluer les conséquences de ses actes :savoir reconnaître et nommer ses émotions, ses impressions, pouvoir s'affirmer de manière constructive ;
- de respect de soi-même autant que de respect des autres (civilité, tolérance, refus des préjugés et des stéréotypes, refus des discriminations) ;
- de résoudre pacifiquement les conflits ; refus de la violence ;
- de sens de la responsabilité et de solidarité ;
- de jugement et d'esprit critique ;
- de construire son opinion personnelle, de juger par soi-même ;
- de motivation, de confiance en soi et de détermination ;
- d'esprit d'initiative, passer des idées aux actes, prendre des décisions, prendre des risques ;
- de s'impliquer dans un projet collectif ;
- d'échanger, d'informer, d'organiser, d'établir des priorités ;

- de curiosité et de créativité.

Ces directives représentent un progrès indéniable dans la réforme des programmes de l'Education Nationale et les offres de formation initiale et continue sur cette thématique s'accroissent.

Concernant les actions de prévention contre le cyber-harcèlement, nous avons mis en place un partenariat avec l'association e-Enfance qui assure la ligne nationale d'assistance téléphonique « net écoute » pour la protection des jeunes sur internet, en collaboration avec le Ministère de l'Intérieur et la Délégation aux usages de l'internet, et qui a été désignée Référent national pour la lutte contre le cyber-harcèlement. L'association se positionne clairement en faveur des nouvelles technologies, considérant qu'Internet tout comme le téléphone portable sont les outils d'une nouvelle forme de socialisation, d'échanges et d'accès au savoir indispensables pour les enfants d'aujourd'hui, à condition de prendre certaines précautions. Dans le cadre du partenariat sur deux ans, il est envisagé que l'association intervienne auprès des parents d'élèves des 125 collèges du Département afin qu'ils bénéficient d'une information sur les risques relatifs à l'usage des réseaux sociaux et de la téléphonie mobile. Il s'agira également de proposer des bonnes pratiques visant à faciliter l'exercice de leur autorité en tant que cyber-parents. Concrètement, les interventions d'e-Enfance en direction des parents durent deux heures et abordent les risques auxquels sont exposés les jeunes en ligne et les conseils pratiques pour les en protéger : approche psychologique, parentalité, rôle éducatif et conseils techniques avec des supports visuels. En parallèle, plusieurs classes (enseignants compris) se verraient informées sur la problématique du cyber-harcèlement et la nécessité de protéger sa vie privée pour ne pas donner prise à la malveillance. Selon les besoins de l'établissement, deux niveaux de classes maximum pourront en profiter. Ce projet est complémentaire et cohérent avec les nouvelles compétences transférées au Département dans le cadre du Plan Numérique pour l'Education et la Jeunesse. En effet, le Département entend équiper les collèges en infrastructures (matériels, outils, câblage, accès réseau) pour permettre l'accès de tous à l'éducation numérique mais aussi faciliter, impulser, faire connaître les pratiques numériques innovantes en collaboration avec l'Education Nationale.

C'est donc dans la continuité du projet harcèlement que ce projet cyber-harcèlement, porté par les deux institutions, DSDEN et Conseil Général, s'est construit.

## **Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse**

Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports  
Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative

Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse  
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13  
[www.experimentation.jeunes.gouv.fr](http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr)